



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA

Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL,

MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, RAMACKERS

Excusée : Mme LEBLOND

PV du 2 avril 2024

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le dimanche 28 avril 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedis 4 mai, 25 mai et 8 juin 2024.
- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du jeudi 11 avril au vendredi 26 avril 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg les dimanches 7 avril et 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 mai au 12 mai 2024.
- Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Bondoufle

Réouverture du Complexe Sportif Henri Marcille à compter du lundi 25 mars 2024.



Arrêté Municipal de la Mairie de Maisse

Fermeture du stade municipal du vendredi 29 mars 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Linas

Fermeture du terrain de football synthétique du COSOM les 4 et 5 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Marolles en Hurepoix

Fermeture du stade Norbert Batigne du samedi 27 avril au lundi 29 avril 2024.

COUPES

Pour les matchs de Coupe de l'Essonne, lorsqu'il y a trois arbitres officiels désignés, l'imputation des frais d'arbitrage se répartit de la façon suivante :

- les frais d'arbitrage pour l'arbitre central et l'assistant 1 sont au compte du club recevant,
- les frais d'arbitrage pour l'assistant 2 sont au compte du club visiteur.

RAPPEL IMPORTANT

En Coupe, les frais d'arbitrage seront débités sur le compte club. Aucun club ne doit payer directement l'arbitre.

1/4 de finale

- **Seniors Essonne, Seniors District, CDM, Vétérans, +45, U18 et U16** à jouer le 31/03/2024 (date butoir 10/04/2024)
- **U14, Seniors F à 11 et U15 F à 8** à jouer le 30/03/2024 (date butoir 10/04/2024)

1/2 de finale

- **Seniors Essonne, U18 et U16** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **U14** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 22/05/2024)
- **Seniors F à 11, U15 F à 8** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 15/05/2024)

Finales

- **Seniors Essonne, U18, U16 et U14** le 01/05/2024 à Lisses
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45** le 09/06/2024 à Etréchy
- **Seniors F à 11 et U15 F à 8** le 25/05/2024 à Saint Pierre du Perray



Rencontres

Seniors Essonne

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	ULIS CO	-	LINAS MONTLHERY ESA 2
2	LONGJUMEAU FC	1-1 (5-4 TAB)	GRIGNY US
3	ORSAY BURES FC	-	PALAISEAU US
4	IGNY AFC	-	FLEURY 91 FC 2

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	-	LONGJUMEAU FC
2	Vainqueur Match N° 4	-	Vainqueur Match N° 1

Seniors District

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BALLANCOURT FC 1	5 - 1	BREUILLET FC 2
2	IGNY AFC 3	1-1 (2-3 TAB)	VAL YERRES CROSNE 3
3	PARAY FC 2	2 - 1	SACLAS MEREVILLE US 1
4	VIGNEUX CO 2	2 - 0	JUVISY ACADEMIE 1

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VIGNEUX CO 2	-	PARAY FC 2
2	VAL YERRES CROSNE 3	-	BALLANCOURT FC 1

CDM

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	SOISY SUR SEINE AS	5 - 1	PLATEAU SACLAY ES
2	PORT. ULIS	-	ATHIS MONS USO
3	GRIGNY US	1 - 2	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	2 - 0	LONGJUMEAU FC

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VAL YERRES CROSNE	-	SOISY SUR SEINE AS
2	Vainqueur Match N° 2	-	DOURDAN SP

Vétérans

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	1 - 2	MENNECY CS
2	VERRIERES LE BUISSON	0 - 3	BENFICA YERRES
3	PLATEAU SACLAY ES	4 - 3	SAVIGNY FOOT CO
4	DOURDAN SP	2-2 (3-1 TAB)	BALLAINVILLIERS AS

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PLATEAU SACLAY ES	-	DOURDAN SP
2	BENFICA YERRES	-	MENNECY CS

+45 ans

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	ST MICHEL FC 91	1 - 0	MORANGIS CHILLY FC
2	LONGJUMEAU FC	0 - 6	VILLEBON SPF
3	ATHIS MONS USO	0 - 8	FLEURY 91 FC
4	VILLABE ETS	3 - 0	OLLAINVILLE AS

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	VILLABE ETS	-	VILLEBON SPF
2	FLEURY 91 FC	-	ST MICHEL FC 91

U18

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	EVRY FC	-	MASSY 91 FC
2	PARAY FC	2 - 3	GRIGNY US
3	VIRY CHATILLON ES	1-1 (3-4 TAB)	FLEURY 91 FC
4	RIS ORANGIS US	4 - 1	VAL YERRES CROSNE

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC	-	Vainqueur Match N° 1
2	GRIGNY US	-	RIS ORANGIS US

U16

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	TREMLIN FOOT	-	FLEURY 91 FC
2	SAVIGNY FOOT CO	0 - 1	MASSY 91 FC
3	EVRY FC	5 - 3	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	1 - 4	LINAS MONTLHERY ESA

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	LINAS MONTLHERY ESA	-	EVRY FC
2	MASSY 91 FC	-	Vainqueur Match N° 1

U14

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	BRETIGNY FCS	3 - 0	EVRY FC
2	GRIGNY US	2-2 (5-3 TAB)	FLEURY 91 FC
3	MASSY 91 FC	4 - 0	LINAS MONTLHERY ESA
4	PALAISEAU US	5 - 0	MNVDB FC

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	GRIGNY US	-	MASSY 91 FC
2	PALAISEAU US	-	BRETIGNY FCS



Seniors F à 11

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	EVRY FC	-	IGNY AFC
2	ETAMPES FC	4-4 (4-5 TAB)	ATHIS MONS USO
3	BOISSY SS/ ST YON	0 - 4	FLEURY 91 FC 2
4	VAL YERRES CROSNE	1 - 0	PALaiseau US

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	FLEURY 91 FC 2	-	ATHIS MONS USO
2	Vainqueur Match N° 1	-	VAL YERRES CROSNE

U15 F à 8

1/4 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1		-	PAYS LIMOURS ENT
2	FLEURY 91 FC 2	15 - 0	STE GENEVIEVE FC
3	MORANGIS CHILLY FC 2	2 - 1	RIS ORANGIS US
4	IGNY AFC	2 - 5	VAL YERRES CROSNE

1/2 de finale			
Match N°	Club Recevant	Score	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	-	FLEURY 91 FC 2
2	MORANGIS CHILLY FC 2	-	VAL YERRES CROSNE

COUPES ESSONNE FEMININES

Seniors F à 11

Match n° 28065748 du 30 mars 2024

Palaiseau US 1 / Val Yerres Crosne 1

Arrêté Municipal de fermeture.

Courriel de Val Yerres Crosne pour accepter l'inversion de la rencontre.

La rencontre a été inversée (art. 20.6.1 du RSG du DEF).

Les frais d'arbitrage sont à la charge de Palaiseau US.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 16 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834264 * St Germain St Pierre 1 / Paray FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833300 * Val Yerres Crosne 1 / Fleury 91 FC 2

Reprise du dossier.



La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834283 * Paray FC 1 / Longjumeau FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

Match n° 27834285 * Morangis Chilly FC 2 / Evry FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel de Morangis Chilly FC.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

U18 F à 8

Match n° 27368435 * Villabé ETS 1 / Verrières le Buisson 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Verrières le Buisson pour non-connaissance des identifiants.

FMI NON PARVENUE DU 30 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834268 * Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

U15 F à 8

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Igny AFC 1 / Evry FC 1 * Poule A * du 6 avril 2024 au 25 mai 2024 à 13 h 00

Accord de la Commission.

Match n° 27834279 du 9 mars 2024

Evry FC 2 / St Germain St Pierre 1 * Poule B

Reprise du dossier.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (voir PV des 12 et 19 mars 2024). (Art. 44.2 du RSG du DEF).

Aucune réponse des deux clubs suite aux demandes de rapport et de résultats des 12, 19 et 26 mars 2024.

La Commission dit match perdu par pénalité à Evry FC 2 et St Germain St Pierre 1 (-1 point, 0 but).



Amende réglementaire à Evry FC.

En cas de récidive au cours de la saison, Evry FC sera mis hors championnat (art. 44.2 du RSG du DEF).

Match n° 27834267 du 16 mars 2024

Viry Chatillon ES 1 / Evry FC 2 * Poule B

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Evry FC 2

Amende réglementaire à Evry FC.

Match n° 27834259 du 6 avril 2024

Longjumeau FC 1 / Val Yerres Crosne 2 * Poule B

Demande de Val Yerres Crosne de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club recevant, la Commission maintient la rencontre à 14 h 00.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Demande de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / Palaiseau US 1 * Essonne du 3 avril 2024

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D3/A

Match n° 26096715 * Massy 91 FC 2 / Sud Essonne 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

TI 72 h du 31 mars 2024 à jouer le 21 avril 2024

Aigle Fertoise 1 / Montgeron ES 1 * D3/A

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / Evry FC 1 * D1

St Germain Saintry 1 / Morsang sur Orge FC 1 * D2/B

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Epinau sur Orge SC 1 / Janville Lardy ASL 1 * D3/B

Evry Courcouronnes 1 / Val Yerres Crosne 3 * D3/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (organisation des terrains).



Match n° 26095084 remis au 31 mars 2024

Tremplin Foot 1 / Ulis CO 2 * D1

Courriel de l'arbitre.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Lecture FMI.

La Commission enregistre le score de la rencontre :

7 buts pour Tremplin Foot

1 but pour Ulis CO

Match n° 26099073 remis au 31 mars 2024

Horizon Aventure ASS 1 / Benfica Yerres 1 * D5/C

Courriel de Benfica Yerres.

Au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D1

Match n° 26517300 * Athis-Mons USO 5 / Longjumeau FC 5

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

Match n° 26663332 remis au 7 avril 2024

St Chéron ES 5 / Arpajonnais RC 6 * D2

Demande de St Chéron ES de changement de date via Footclubs.

Refus d'Arpajonnais RC.

La Commission maintient la rencontre le 7 avril 2024 à 9 h 30.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

D2/B

Match n° 26121532 * Wissous FC 1 / Paray FC 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 30 mars 2024 à 11 h 44.

Amende réglementaire à Wissous FC pour transmission tardive.

D3/C

Match n° 26122283 * Morsang sur Orge FC 1 / MNVDB FC 1

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).



La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

D3/D

Match n° 26122505 * Ris Orangis US 3 / Evry FC 3

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 27 mars 2024 à 21 h 00.

Amende réglementaire à Ris Orangis US pour transmission tardive.

D4/B

Match n° 26762982 * Grigny US 4 / Arpajonnais RC 3

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

D4/D

Match n° 26772331 * Morangis Chilly FC 2 / Vigneux FCO 3

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

TI 72 h du 30 mars 2024 à jouer le 20 avril 2024 à 16 h 00

Vert le Grand US 1 / Aigle Fertoise 1 * D4/A

Demande de changement d'heure via Footclubs

Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 1 * D1

Accord de la Commission pour jouer à 13 h 00, au vu du motif invoqué (match U15 R2 à 15 h 00).

Demande de changement d'heure via Footclubs

Ste Geneviève FC 1 / Ballancourt FC 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (organisation des terrains).

Demande de changement de date via Footclubs

Epinay sur Orge SC 2 / Evry FC 3 * D3/D * du 4 mai 2024 avancé au 20 avril 2024

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (arrêt de fermeture le 4 mai 2024).

Match n° 27131989 du 23 mars 2024

Villabé ETS 3 / Sud Essonne 2 * D4/B

Reprise du dossier.



Lecture du courriel de Villabé ETS.

La Commission reporte la rencontre au 20 avril 2024 à 15 h 00.

Match n° 26122504 du 23 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Villabé ETS 1 * D3/D

Reprise du dossier.

Rapport complémentaire de l'arbitre non reçu (Voir PV du 27 mars 2024).

Considérant que l'arbitre officiel du DEF était absent pour cette rencontre, la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF a été respectée.

La Commission reporte la rencontre au 20 avril 2024 à 15 h 00.

Match n° 26121544 du 25 mai 2024

Brunoy FC 2 / Etampes FC 1 * D2/B

Demande de Brunoy FC de changement de date via Footclubs.

Refus d'Etampes FC.

La Commission maintient la rencontre au 25 mai 2024 à 15 h 00.

COUPE ESSONNE U16

FMI NON PARVENUE DU 31 MARS 2024

Match n° 28065897 * Tremplin Foot 1 / Fleury 91 FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 avril 2024.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 24 MARS 2024

D4/B

Match n° 26778784 * Vigneux FCO 2 / Brétigny FCS 4

Reprise du dossier.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Palaiseau US 2 / Longjumeau FC 1 * D1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Pays Limours ENT 2 / Montgeron ES 2 * D4/A remis au 19 mai 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Evry Courcouronnes 1 / Vigneux FCO 2 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (plusieurs rencontres).



Demande de changement d'heure via Footclubs

Paray FC 2 / Grigny US 3 * D4/C

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (problème de vestiaires).

500570 – Etampes FC (D2/B)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 28 février 2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe U16 d'Etampes FC à compter du 30 mars 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club d'Etampes FC de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **23 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26101573 : Etampes FC 1 / MNVDB FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26101578 : Etampes FC 1 / Draveil FC 1 du 26 mai 2024

Match n° 26101547 remis au 7 avril 2024

Brunoy FC 2 / Paray FC 1 * D2/B

Reprise du dossier.

Courriel de Brunoy FC.

Courrier de la Mairie de Brunoy (installations non disponibles).

La Commission reporte la rencontre au 12 mai 2024.

Match n° 26101402 remis au 7 avril 2024

Courcouronnes FC 1 / Tremplin Foot 1 * D2/A

Reprise du dossier.

Courriel de Courcouronnes FC.

Demande de changement de date.

Au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre au 14 avril 2024.

Match n° 26779921 du 7 avril 2024

Epinay sur Orge SC 2 / Orsay Bures FC 1 * D4/D

Demande d'Epinay sur Orge SC de changement d'heure et de terrain via Footclubs.

Refus d'Orsay Bures FC.

La Commission reporte la rencontre au 14 avril 2024 à 13 h 00.

COUPE ESSONNE U18

Match n° 28065902 du 3 avril 2024

Evry FC 1 / Massy 91 FC 1

Reprise du dossier.

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 24 janvier 2024 ayant infligé une suspension de terrain d'UN (1) MATCH FERME à l'équipe 1 U18, à compter du 26 février 2024, la Commission demande au club d'Evry FC de lui communiquer le nom du terrain de repli



accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, au plus tard le 9 avril 2024, sous peine de match perdu.

La Commission programme la rencontre le mercredi 10 avril 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 24 MARS 2024

D2/A

Match n° 26100900 * Massy 91 FC 2 / Savigny Foot CO 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

Match remis du 3 mars 2024 à jouer le 14 avril 2024

Arpajonnais RC 1 / Paray FC 1 * D2/A

Match remis du 20 mars 2024 à jouer le 12 mai 2024

Courcouronnes FC 1 / St Germain Saintry 1 * D3/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / MNVDB FC 2 * D3/C

Accord de la Commission.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

MNVDB FC 1 / Evry FC 2 * D1 * du 28 avril 2024 avancé au 24 avril 2024 à 20 h

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26775860 du 7 avril 2024

Ballancourt FC 1 / Villebon SPF 1 * D3/A

Demande de Ballancourt FC de changement de date via Footclubs.

Refus de la Commission.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

La Commission maintient la rencontre le 7 avril 2024.

CHAMPIONNAT VETERANS

TI 72 h du 31 mars 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30

Vert le Grand US 2 / Coudraysien FC 1 * D3/A

TI 72 h du 31 mars 2024 à jouer le 12 mai 2024

Vert le Grand US 3 / Pecqueuse AS 1 * D4/B



+45 ANS

TI 72 h du 31 mars 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30

Palaiseau US 4 / Les Lusitaniens 4 * Poule D

Demande de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Accord de la Commission.

+55 ANS

Feuille de match non parvenue du 17 mars 2024 – 2^{ème} et dernière demande

Match n° 26760836 * Pays Limours ENT 6 / Milly Gatinais FC 6 * Poule C

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 9 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

Feuille de match non parvenue du 24 mars 2024 – 1^{ère} demande

Match n° 26760749 * Longjumeau FC 6 / Epinay sur Orge SC 6 * Poule B

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 9 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

Match remis du 24 mars 2024 à jouer le 28 avril 2024

Milly Gatinais FC 6 / Morangis Chilly FC 6 * Poule C

Match remis du 24 mars 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30

Val Yerres Crosne 6 / MNVDB FC 6 * Poule A

Match n° 26760747 du 17 mars 2024

Epinay sur Orge SC 6 / Air France Paris 6 * Poule B

Lecture de la feuille de match papier.

Absence d'Epinay sur Orge SC.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Epinay sur Orge SC 6.

Match n° 26760734 remis au 9 mai 2024

Villabé ETS 6 / Longjumeau FC 6 * Poule B

En raison de l'occupation du terrain par les vétérans, la Commission reporte la rencontre au 19 mai 2024.

Match n° 26760824 remis au 9 mai 2024

Villabé ETS 7 / Viry Chatillon ES 6 * Poule C

Demande de Villabé ETS de changement de date et d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs pour jouer le 21 avril 2024, à Viry Chatillon.

Accord de la Commission.